

Pour les efforts exceptionnels qu'elle a déployés en vue de préserver l'héritage de l'affaire «personne», Alice E. Tyler est une des récipiendaires les plus méritantes du Prix du gouverneur général pour 1995.

* * *

RUTH FLOWERS

M. Fred Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à signaler la contribution particulière de Ruth Flowers, de Makkovik, au Labrador, une récipiendaire pour 1995 du Prix du gouverneur général en commémoration de l'affaire «personne».

Voix des femmes de sa collectivité, Ruth Flowers a cherché à protéger les femmes victimes de violence, à intéresser les femmes au développement économique de leur collectivité et à préserver et à promouvoir la culture traditionnelle des femmes inuit.

Ardente championne des droits des femmes, Ruth Flowers a été l'inspiratrice et la première présidente des Inuit Women of the Torngats. C'est sous sa direction que cette organisation a ouvert le premier refuge pour femmes battues de la côte nord du Labrador.

Pour son dévouement et les efforts désintéressés qu'elle a déployés au nom des femmes de la côte nord du Labrador, le gouvernement fédéral rend aujourd'hui hommage à Ruth Flowers en lui remettant le Prix du gouverneur général en commémoration de l'affaire «personne» pour 1995. Je demande à tous mes collègues de lui transmettre avec moi nos plus sincères félicitations.

* * *

[Français]

LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC

M. Gilbert Fillion (Chicoutimi, BQ): Monsieur le Président, en provoquant la fermeture du Centre francophone de santé et de services communautaires du sud de l'Ontario, le gouvernement Harris vient de montrer ses vraies couleurs quant à ses intentions à l'égard des francophones de l'Ontario.

Pour les Franco-Ontariens, le message lancé est clair: si vous voulez vraiment obtenir des services en français, déménagez au Québec. Ce geste qui en dit long confirme malheureusement que la présence du Québec au sein du Canada n'empêche en rien des décisions qui bafouent les droits fondamentaux des francophones hors Québec.

Où est passé le député de Glengarry—Prescott—Russell, lui qui se dit le défenseur des droits des francophones? Pourquoi se cache-t-il lorsqu'il est temps d'agir? Il ne fait plus de doute, l'avenir de la francophonie en Amérique passe par la souveraineté du Québec.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

CLAUDE BENNETT

M. Bill Gilmour (Comox—Alberni, Réf.): Monsieur le Président, le premier ministre a récemment déclaré à la Chambre, et je cite:

Tous les citoyens peuvent communiquer avec des ministères pour obtenir des renseignements. Cela fait partie de l'ouverture de notre gouvernement, qui est prêt à donner le plus de renseignements possible.

Pourquoi alors le gouvernement refuse-t-il d'accéder aux demandes d'information concernant l'indemnité de départ versée à Claude Bennett, l'ex-président de la SCHL? M. Bennett a accepté de se retirer en août dernier, après que le Cabinet eut, dans les coulisses, bonifié son indemnité de départ.

Il est temps que le gouvernement fasse la lumière sur ses ententes conclues dans les coulisses. Ou bien il fait preuve d'ouverture, comme le dit le premier ministre, ou bien la politique en la matière n'est pas transparente, comme l'a récemment mentionné le secrétaire parlementaire.

Bien que l'indemnité de départ de M. Bennett ait été payée à même les deniers publics, le gouvernement rejette les demandes visant à révéler les détails de l'entente. Pour l'ouverture du gouvernement, on repassera!

* * *

SHEILA KINGHAM

Mme Anna Terrana (Vancouver—Est, Lib.): Monsieur le Président, au nom du gouvernement du Canada, j'ai l'honneur de rendre hommage à Sheila Kingham, de Victoria, en Colombie-Britannique, pour les nombreuses années qu'elle a consacrées à la cause des femmes en milieu rural. Aujourd'hui, Mme Kingham a reçu le Prix du gouverneur général de 1995 en commémoration de l'affaire «personne».

L'oeuvre de Mme Kingham est imposante. Oratrice éloquente, elle a fait une multitude d'allocutions et d'exposés sur des sujets allant de la loi sur la protection des victimes de viol à la santé des femmes. Elle a donné des encouragements. Cette grande partisane de l'action collective a aidé des femmes à s'organiser en lobby pour promouvoir l'égalité des sexes dans les domaines politique, social et économique.

[Français]

Mme Kingham a créé le poste de coordonnatrice aux questions rurales pour le Comité manitobain d'action sur la condition féminine et a collaboré à la création de la Coalition en faveur de l'égalité des droits constitutionnels pour le Manitoba de l'ouest, servant de caisse de résonance aux femmes en milieu rural en ce qui concerne la révision constitutionnelle.

J'encourage tous les députés à applaudir le choix de Mme Kingham comme récipiendaire du Prix du gouverneur général.